Groupe S.T.B

Etats financiers consolidés - exercice clos le 31-12-2006

BILAN CONSOLIDE Arrêté au 31 Décembre 2006 (Unité : en milliers de dinars)

<u>ACTIF</u>	<u>Notes</u>	31/12/2006	31/12/2005		
Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP ET TGT		138 429	111 876		
Créances sur les établissements bancaires et financiers		220 279	347 621		
Créances sur la clientèle		3 683 307	3 420 266		
Portefeuille titres commercial	3.1	95 489	122 585		
Portefeuille d'investissement		185 461	128 960		
Titres mis en équivalence	3.2	30 244	43 191		
Valeurs immobilisées		94 351	100 883		
Actif d'impôt différé		2 003	785		
Autres actifs		360 247	440 680		
TOTAL ACTIF		4 809 810	4 716 847		
PASSIF					
Banque centrale et C.C.P		42 063	1 468		
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers		161 737	93 726		
Dépôts et avoirs de la clientèle		3 057 246	2 909 369		
Emprunts et ressources spéciales		641 756	769 975		
Passif d'impôt différé		7 890	9 546		
Autres passifs		414 010	479 668		
Total Passif		4 324 702	4 263 752		
Intérets Minoritaires	3.3	13 829	16 742		
CAPITAUX PROPRES					
Capital		124 300	124 300		
Réserves consolidées	3.4	322 606	278 502		
Actions propres		-1 060	-2 305		
Résultat Consolidé 3.4 25 433 35					
Total Capitaux Propres		471 279	436 353		
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES		4 809 810	4 716 847		

1

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE Arrêté au 31 Décembre 2006

(Unité : en milliers de dinars)

	<u>Note</u>	31/12/2006	31/12/2005
PASSIFS EVENTUELS			
Cautions, avals et autres garanties données		772 422	697 451
Crédits documentaires		284 361	267 121
Actifs donnés en garantie		-	-
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		1 056 783	964 572
ENGAGEMENTS DONNES			
Engagements de financement donnés		170 290	288 053
Engagements sur titres		361	2 453
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	_	170 651	290 506
ENGAGEMENTS RECUS			
Engagements de financement reçus		-	738
Garanties reçues		560 101	480 973
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	_	560 101	481 711

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2006 (Unité : en milliers de dinars)

PRODI	UITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	<u>Notes</u>	<u>31/12/2006</u>	31/12/2005
PR 1	Intérêts et revenus assimilés		257 473	218 134
PR 2	Commissions (en produits)		45 408	55 475
PR 3	Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières		18 233	24 153
PR 4	Revenus du portefeuille d'investissement		5 681	4 761
	Total Produits d'Exploitation Bancaire		326 795	302 523
CHAR	GES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
CH 1	Intérêts encourus et charges assimilées		-138 773	-139 840
CH 2	Commissions encourues		-1 688	-5 219
CH 3	Pertes sur portefeuille-titre commercial et opérations financières		-64	-437
	Total Charges d'Exploitation Bancaire		-140 525	-145 496
	PRODUIT NET BANCAIRE		186 270	157 027
PR5/CH	4 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif		-63 666	-24 711
PR6/CH	5 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		7 285	6 676
PR7	Autres produits d'exploitation		34 093	23 046
СН6	Frais de personnel		-82 363	-80 545
СН7	Charges générales d'exploitation		-42 942	-35 633
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-5 380	-8 910
CH8	Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		-567	-351
	RESULTAT D'EXPLOITATION	_	32 730	36 599
PR8/CH	9 Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires		-314	3 200
CH11	Impôt sur les bénéfices		-7 285	-2 408
	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		25 131	37 391
PR 9/CH	11 Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires		-231	-
	RESULTAT NET DE L'EXERCICE		24 900	37 391
PR 9/CH	11 Intérêts minoritaires	3.3	-504	895
	PART DANS LE RESULTAT DES MINORITAIRES IMPUTABLE AUX MAJORITAIRES		29	-640
	RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE		25 433	35 856

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2006

(Unité : en milliers de dinars)

N	ote	31/12/2006	31/12/2005
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		301 335	387 716
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-145 858	-140 920
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers		43 531	1 981
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-370 139	-336 511
Dépôts / Retrait des dépôts de la clientèle		292 404	224 653
Acquisitions/cessions des titres de placement		-10 874	61 345
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-110 777	-97 002
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		4 122	-90 681
Impôts sur les sociétés payés		-1 088	-711
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation	_	2 656	9 870
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement		6 773	6 831
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement		-2 887	32 823
Acquisitions / cessions des immobilisations		-10 105	-9 014
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		-6 219	30 640
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Emissions d'actions		-	_
Emissions / Remboursements d'emprunts et ressources spéciales		-145 696	-33 781
Dividendes versés		1 336	-167
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		-144 360	-33 948
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		-147 923	6 562
Ajustement suite changement du périmètre de consolidation		-10 052	6 946
Liquidités et équivalents en début de l'exercice		314 666	301 158
Liquidités et équivalents en fin de l'exercice	25	156 691	314 666

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2006

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1.1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés, du Groupe « S.T.B », sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- La norme comptable générale (NCT 1);
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25);
- Les normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37);
- La norme comptable relative au regroupement d'entreprises (NCT 38);
- Les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire N°24-91 du 17 Décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 04-99 du 19 Mars 1999 et N° 12- 2001 du 4 Mai 2001.

1.2. PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

1.2.1. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe « S.T.B » comprend :

- La société mère : « S.T.B »
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles la « S.T.B » exerce un contrôle exclusif ;
- Les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles la « S.T.B » exerce une influence notable.

Sont exclus du périmètre de consolidation :

- Les sociétés en liquidation ;
- Les sociétés dont les états financiers sont indisponibles.
- Les sociétés dont la « S.T.B » a perdu le contrôle suite à une décision de justice;
- Les sociétés dont la « S.T.B » a cessé d'exercer une influence notable ;
- Les sociétés acquises et détenues dans l'unique perspective d'une cession ultérieure dans un avenir proche ainsi que les sociétés pour lesquelles une procédure de cession est engagée ;
- Les sociétés qui se trouvent dans l'impossibilité de transférer des fonds à la « S.T.B », ou se trouvent sous contraintes durables.

Le tableau suivant synthétise le périmètre, les méthodes de consolidation et les pourcentages d'intérêts utilisés pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe « S.T.B ».

Par ailleurs, il est à signaler que les travaux de consolidation ont été effectués sur la base des états financiers non certifiés de 11 sociétés sur un périmètre de consolidation composé de 22 sociétés (Voir la dernière colonne du tableau suivant).

	Méthode de	consolidation	Pourcente	EF	
Société	2006	2005	2006	2005	certifiés ou non
STB	I-G	I-G	99,87%	99,54%	certifiés
STRC	I-G	I-G	97,73%	97,37%	certifiés
STB MANAGER	I-G	I-G	88,08%	87,73%	certifiés
IMMOB.DE.L'AVENUE	I-G	I-G	95,73%	95,40%	certifiés
STB INVEST	I-G	I-G	98,38%	98,05%	certifiés
ID SICAR	I-G	I-G	93,51%	93,18%	certifiés
SOFIGES	I-G	I-G	90,29%	89,92%	non certifiés
STB CAPITALIS	I-G	I-G	92,12%	91,82%	non certifiés
ED DKHILA	I-G	I-G	67,68%	67,45%	non certifiés
STB SICAR	I-G	I-G	66,57%	65,99%	certifiés
ARTEMIS HOTEL NEPTUNIA	I-G	H. périmètre	46,75%		non certifiés
SOFI ELAN	I-G	I-G	56,70%	56,50%	certifiés
SICAV L'AVENIR	M-E	M-E	94,08%	94,28%	certifiés
SICAV L'INVESTISSEUR	M-E	M-E	71,78%	82,25%	certifiés
HOTEL ZODIAC	M-E	M-E	37,39%	37,27%	non certifiés
CDGK	M-E	H. périmètre	29,96%		non certifiés
BANQUE D'AFFAIRES DE TUNISIE	M-E	M-E	29,96%	29,86%	certfiés
STCV	M-E	M-E	27,03%	26,94%	non certifiés
SED SOUSSE NORD	M-E	M-E	24,89%	24,81%	non certifiés
TANIT STI	M-E	H. périmètre	19,36%		non certifiés
GREEN GOLF	M-E	M-E	23,56%	23,48%	non certifiés
SICOAC	M-E	M-E	23,54%	23,46%	non certifiés
SACEM	H. périmètre	I-G		85,55%	
RAIS CLUB	H. périmètre	I-G		41,77%	
BFT	H. périmètre	I-G		78,35%	
SED HAMMAMET SUD	H. périmètre	М-Е		29,85%	
SED HERGLA	H. périmètre	M-E		38,54%	
SGT	H. périmètre	М-Е		29,86%	
STC	H. périmètre	М-Е		29,41%	
SIDCO SICAR	H. périmètre	М-Е		26,40%	
HOTEL PALMYRE	H. périmètre	M-E		25,13%	
UTB	H. périmètre	M-E		24,90%	
SONI BANK	H. périmètre	M-E		24,89%	
MAISON DU BANQUIER	H. périmètre	М-Е		20,93%	
SOCIETE BEL AIR	H. périmètre	М-Е		23,86%	
RESIDENCE KANTAOUI	H. périmètre	М-Е		23,27%	
STE H. GRAND MONASTIR	H. périmètre	М-Е		18,69%	
SPTM STE TQUE MAHDIA	H. périmètre	М-Е		19,14%	
LELLE HADRIA	H. périmètre	М-Е		35,73%	

La liste des sociétés exclues du périmètre de consolidation ainsi que les motifs d'exclusion est présentée en <u>annexe 1</u> de ces notes.

1.2.2. Méthode de consolidation

Les sociétés consolidées par intégration globale

Les sociétés intégrées globalement sont les filiales de la banque dans lesquelles la société mère exerce un contrôle exclusif de droit, présumé ou de fait.

La méthode de l'intégration globale consiste dans les étapes successives suivantes :

- Les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Les opérations réciproques entre sociétés du groupe sont éliminées d'une manière symétrique
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.
- La valeur comptable de la participation du groupe dans chaque filiale et la quote-part du groupe dans les capitaux propres sont éliminées pour déterminer les réserves consolidées et la part des minoritaires dans les réserves.

Les sociétés mises en équivalence

Les sociétés mises en équivalence sont les filiales qui opèrent dans des secteurs dissemblables de celui de la banque ou celles dans lesquelles elle n'exerce qu'une influence notable.

La méthode de la mise en équivalence consiste dans les étapes successives suivantes :

- Retraiter les capitaux propres de la société mise en équivalence par élimination des opérations réciproques ayant un impact sur ses résultats ou ses réserves.
- Constater la quote-part du groupe dans les capitaux propres de la société mise en équivalence par un poste d'actif "Titres mis en équivalence".
- Eliminer les participations des sociétés intégrées globalement dans la société mise en équivalence par la quote-part du groupe dans les capitaux propres et constater la différence dans le résultat consolidé parmi le poste "Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence" en tenant compte des effets sur les réserves consolidées.

1.3. REGLES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

1.3.1. Traitement des écarts de première consolidation

L'écart de première consolidation est la différence au moment de l'acquisition entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée. Cet écart se décompose entre écart d'évaluation correspondant au plus ou moins values latentes sur les actifs ainsi que l'écart d'acquisition qui correspond au Goodwill positif ou négatif.

Chaque fois que des informations ont été disponibles les écarts d'acquisition ont été identifiés et constatés en tant que tels parmi les immobilisations incorporelles en actif.

Les écarts d'acquisition ont été amortis linéairement sur une période de 5 ans.

1.3.2. Traitement des impôts différés

Seules les éliminations des opérations réciproques ayant une incidence sur les résultats et les réserves ont donné lieu à la constatation de l'impôt différé.

Les différences temporelles issues des états financiers individuels des sociétés du Groupe, n'ont pas donné lieu à la constatation éventuelle d'impôts différés.

NOTE 2 - ELEMENTS D'APPRECIATION PERMETTANT LA COMPARABILITE

2.1. Changement du taux appliqué pour l'estimation de l'impôt différé

En 2006, le taux appliqué pour l'estimation de l'impôt différé au titre des éliminations des opérations réciproques des sociétés consolidées est le taux nominal de chaque filiale (30% ou 35%). En 2005, le taux appliqué était le taux nominal de 35%.

2.3. Traitement des pertes revenant aux minoritaires

En 2006, et dans le cas où les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée sont supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale, l'excédent relatif aux minoritaires a été imputé aux intérêts majoritaires. Ce retraitement a concernée la société « ARTEMIS NEPTUNIA ».

NOTE 3 - NOTES SUR LES POSTES DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

(Les chiffres sont exprimés en MDT : milliers de Dinars Tunisiens)

3.1 – Portefeuille titre commercial

Le solde de ce poste a atteint au 31 Décembre 2006 un total de 95 489 MDT contre 122 585 MDT au 31 Décembre 2005 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2006	31/12/2005
Portefeuille Société Tunisienne de Banque	46 041	49 834
Portefeuille Filiales	49 448	72 751
<u>Total</u>	<u>95 489</u>	<u>122 585</u>

3.2 – Titres mis en équivalences

Au 31 Décembre 2006, le total de cette rubrique a atteint 30 244 MDT contre 43 191 MDT au 31 Décembre 2005, et se détaille comme suit :

Société	2006	2005
SED SOUSSE NORD	8 040	7 829
Hôtel ZODIAC	2 680	3 057
SICOAC	2 556	2 712
BANQUE D'AFFAIRES DE TUNISIE	1 616	1 019
STCV VERITAS	742	701
SICAV L'AVENIR (ex-BDET)	754	689
SICAV L'INVESTISSEUR	381	348
SED Hergla	HP	177
SEDT GREEN GOLF	-	-
CDGK	53	HP
SIT TANIT	13 422	HP
UNION TUNISIENNE DE BANQUE	HP	11 180
SONIBANK	HP	5 534
STC	HP	3 716
Société Touristique GRAND MONASTIR	HP	1 846
SGT	HP	1 410
SIDCO SICAR	HP	1 265
S.P.T.M Mahdia	HP	842
RESIDENCE KANTAOUI	HP	552
SED HAMMAMET SUD	HP	204
LELLA HADHRIA	НР	67
La Maison du Banquier	HP	43
HOTEL PALMYRE	НР	-
SOCIETE BELAIR	HP	-
Total	30 244	43 191

3.3 – Intérêts minoritaires

Au 31 Décembre 2006, le total de cette rubrique s'élève à 13 829 MDT contre 16 742 MDT au 31 Décembre 2005, et se détaille comme suit :

		31/12/2006			31/12/2005	
Société	Intérêts minoritaires dans les résultats	Intérêts minoritaires dans les réserves	Total	Intérêts minoritaires dans les résultats	Intérêts minoritaires dans les réserves	Total
S.T.B	31	270	301	567	2 051	2 618
S.T.R.C	17	880	897	31	124	155
S.T.B Manager	26	83	109	13	37	50
Immobilière de l'avenue	-28	369	341	-39	717	678
STB INVEST	-	693	693	-2	773	771
ID SICAR	12	64	76	_	16	16
SOFIGES	96	709	805	-9	363	354
STB Capitalis	-1	221	220	-3	269	266
ED Dkhila	-194	2 931	2 737	240	2 819	3 059
S.T.B SICAR	-837	5 228	4 391	-110	5 876	5 766
SOFI ELAN SICAF	345	2 914	3 259	207	2 802	3 009
ARTEMIS NEPTUNIA*		_	-	HP	HP	HP
<u>TOTAL</u>	<u>-533</u>	<u>14 362</u>	<u>13 829</u>	<u>895</u>	<u>15 847</u>	<u>16 742</u>

^{*} La part des minoritaires dans les réserves et résultats consolidés a été prise en charge par le Groupe conformément au paragraphe 24 de la NCT 35.

3.4 – Réserves et résultats consolidés

Au 31 Décembre 2006, le solde des réserves et résultats consolidés se détaille comme suit :

		Réserves Co	onsolidées	Résultats Consolidés	
Sociétés		2006	2005	2006	2005
◊	SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT	312 982	267 494	23 854	36 290
1	STB	298 742	278 388	24 033	35 847
2	STRC	2 103	2 581	746	3 399
<u>3</u>	STB MANAGER IMMOB.DE.L'AVENUE	113 3 631	719 10100	190 -619	-95 -47
5	STB INVEST	5 699	9 763	27	- 118
6	ID SICAR	-22	- 1 043	169	6
7	SOFIGES	2 921	2 704	893	-83
8	STB CAPITALIS	-25	- 36	-17	-32
9	SACEM	H. périmètre	- 15 011	H. périmètre	- 1 815
10	BFT	H. périmètre	- 23 024	H. périmètre	-381
11	ED DKHILA	2 385	2 622	-406	498
12	STB SICAR	-1 580	- 240	-1 668	-213
13	SOFI ELAN SICAF	791	1 841	452	-288
14	ARTEMIS HOTEL NEPTUNIA	-1 776	H .périmètre	54	H .périmètre
15	RAIS CLUB	H. périmètre	- 1 870	H .périmètre	-388
	♦ SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	9 624	11 008	1 579	-434
16	SICAV L'AVENIR	-191	- 236	110	34
17	SICAV L'INVESTISSEUR	-56	- 298	17	8
18	HOTEL ZODIAC	1 772	436	98	-268
19	LELLA HADRIA	H. périmètre	60	H. périmètre	-16
20	SED HAMMAMET SUD	H. périmètre	- 52	H. périmètre	180
21	SED HERGLA	H. périmètre	136	H. périmètre	0
22	SGT	H. périmètre	487	H. périmètre	249
23	STC	H. périmètre	- 948	H. périmètre	-135
24	BANQUE D'AFFAIRES DE TUNISIE	-1 343	36	-24	-35
25	SIDCO SICAR	H. périmètre	90	H. périmètre	-133
26	STCV VERITAS	401	385	227	114
27	HOTEL PALMYRE	H. périmètre	- 2 663	H. périmètre	-167
28	UNION TUNISIENNE DE BANQUE	H. périmètre	2 918	H. périmètre	-176
29	SONIBANK	H. périmètre	5 195	H. périmètre	-489
30	SED SOUSSE NORD	4 029	2 325	1 716	709
31	BEL AIR	H. périmètre	- 792	H. périmètre	-79
32	SEDT GREEN GOLF	224	43	-39	-290
33	SICOAC	1 694	1 848	340	-7
34	RESIDENCE KANTAOUI	H. périmètre	74	H. périmètre	1
35	STE HOT TQUE GRAND MONASTIR	H. périmètre	1 904	H. périmètre	-58
36	LA MAISON DU BANQUIER	H. périmètre	175	H. périmètre	-143
37	SPTM STE PROMO TQUE MAHDIA	H. périmètre	- 115	H. périmètre	267
38	TANIT	3 084	H.périmètre	-863	H.périmètre
39	CDGK	10	H.périmètre	-3	H.périmètre
	TOTAL GROUPE	322 606	278 502	25 433	35 856

<u>Annexe 1</u>: Liste des sociétés exclues du périmètre de consolidation

Société	Entrée	Sortie	% de contrôle	Observations
CDGK	X		30,00%	Documents non parvenus dans le délai convenu en 2005
ARTEMIS HOTEL NEPTUNIA	X		46,81%	Documents non parvenus dans le délai convenu en 2005
TANIT STI	X		20,00%	Documents non parvenus dans le délai convenu en 2005
SACEM		X	85,94%	Intention de cession dans un avenir proche
RAIS CLUB		X	78,80%	Documents non parvenus dans le délai convenu
BFT		X	78,80%	Intention de cession dans un avenir proche
SED HAMMAMET SUD		X	30,00%	Fin de l'objet social de la dite société
SED HERGLA		X	30,00%	Documents non parvenus dans le délai convenu
SGT		X	30,00%	Cession total des participations
STC		X	29,55%	Intention de cession dans un avenir proche
SIDCO SICAR		X	29,48%	Documents non parvenus dans le délai convenu
HOTEL PALMYRE		X	32,37%	Documents non parvenus dans le délai convenu
UTB		X	25,01%	Documents non parvenus dans le délai convenu
SONI BANK		X	25,00%	Documents non parvenus dans le délai convenu
MAISON DU BANQUIER		X	19,72%	Pourcentage de contrôle non atteint
SOCIETE BEL AIR		X	23,97%	Intention de cession dans un avenir proche
RESIDENCE KANTAOUI		X	15,88%	Pourcentage de contrôle non atteint
LELLA HADRIA		X	35,88%	Documents non parvenus dans le délai convenu
STE H. GRAND MONASTIR		X	22,86%	Documents non parvenus dans le délai convenu
SPTM STE TQUE MAHDIA		X	19,23%	Pourcentage de contrôle non atteint



92, Avenue Abdelaziz THAALBI 1004 El Menzeh 9A – El Manar II –

Tunis

Tél.: 71 880 933 – 71 887 294 Fax.: 71 872 115

E-mail: cmc@hexabyte.tn



22, Rue des Jasmins 2080 Nouvelle Ariana - Tunis - TUNISIE

Tél.: 71 700 512 - 71 700 515 Fax: 71 700 519

E-mail : <u>orga.audit@planet.tn</u> Site web : orga-audit.com.tn

GROUPE SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE

RAPPORT D'AUDIT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Banque

En exécution de la mission d'audit des états financiers consolidés du Groupe « Société Tunisienne de Banque », nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de la « Société Tunisienne de Banque » (S.T.B) tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

I - Opinion sur les états financiers consolidés

- 1- Nous avons audité les états financiers consolidés du Groupe « Société Tunisienne de Banque » arrêtés au 31 Décembre 2006. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la banque. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.
- 2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

- **3-** Les états financiers consolidés ci-joints, couvrant la période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2006, font apparaître un total bilan net de 4 809 810 Mille Dinars et un bénéfice net de 25 433 Mille Dinars.
- **4-** Courant l'exercice 2006, la Société Consolidante a procédé à la reconstitution des échéances de l'emprunt BAD VI au titre de l'année 2006 et ce à hauteur de 17 950 Mille Dinars. Cet emprunt a été affecté en 2003 pour la couverture des risques pour un montant total de 149 000 Mille Dinars. Au 31 Décembre 2006, l'encours de l'emprunt BAD VI restant à reconstituer s'élève à 107 550 Mille Dinars.
- **5-** Nous avons constaté une inadéquation des procédures de contrôle interne, des systèmes d'information et de sécurités informatiques de la Société Consolidante.

Dans ce cadre, et en application de l'article 3 (nouveau) de la Loi 94-117 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base des travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous avons relevé certaines insuffisances au niveau du système de contrôle interne de la Société Consolidante.

6- Comme indiqué dans la note n°1-2 aux états financiers consolidés, certains états financiers, ayant servis aux travaux de consolidation, ne sont pas certifiés.
Par ailleurs, certaines sociétés du Groupe « S.T.B » ont été exclues du périmètre de consolidation pour défaut de communication d'informations financières requises pour la consolidation.

7- Sur la base des diligences accomplies et à l'exception de ce qui est précédemment

mentionné et compte tenu de la limitation développée dans le paragraphe précédent,

nous certifions que les états financiers consolidés de la « Société Tunisienne de Banque » présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière, ainsi que

les résultats des opérations et les flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises

comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 Décembre 2006 conformément aux

principes comptables généralement admis en Tunisie.

II - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les

Normes Professionnelles.

Sur la base de ces vérifications et en dehors des éléments ci-dessus exposés,

nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les

états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de

gestion du Groupe « S.T.B. » au titre de l'exercice 2006.

Tunis, le 24 Mai 2007

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/CMC – DFK International

Chérif BEN ZINA

P/ORGA AUDIT

Mohamed Salah BEN AFIA